

Tulle, le 16 février 2026

Réf : n° 2026-32/MB/NC/AB

Objet : Réunion du Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Lundi 23 février 2026 à 18h00

Salle de l'Auzelou

Avenue du Lieutenant-Colonel Faro à Tulle

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 19 janvier 2026
- Information des décisions prises au titre des délégations du Conseil communautaire au Bureau et au Président

AFFAIRES A DELIBERER

 PÔLE RESSOURCES

1 - Affaires financières

En raison d'une panne au niveau national du logiciel de la Trésorerie HELIOS les comptes de gestion n'ont pas pu être fournis dans les délais (points 1.1). Les examens des comptes administratifs et des comptes de gestion sont reportés à la séance suivant celle de l'installation du nouveau conseil communautaire. L'affectation des résultats peut toutefois s'effectuer avec les résultats « provisoires ».

1.1 Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2025

- 1.1.1 Budget principal
- 1.1.2 Budget annexe « zones d'activités »
- 1.1.3 Budget annexe « aménagement économique »
- 1.1.4 Budget autonome « assainissement »
- 1.1.5 Budget autonome « parking médiathèque »

1.2 Affectation des résultats 2025

1.3 Vote des taux de fiscalité 2026

1.4 Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2026

1.5 Vote des budgets primitifs 2026

- 1.5.1 Budget principal
- 1.5.2 Budget annexe « zones d'activités »
- 1.5.3 Budget annexe « aménagement économique »
- 1.5.4 Budget autonome « assainissement »
- 1.5.5 Budget autonome « parking médiathèque »

1.6 Demande de subventions DETR 2026 – modification de la délibération du 19/01/2026 concernant les montants des travaux

- Pour information, accord du Bureau et de la commission finances pour engager une étude financière en début de mandat (diagnostic, prospective, pacte financier et fiscal)

Rapporteur : Mme Betty DESSINE

2- Ressources humaines

2.1 Validation du tableau des emplois au 1^{er} mars 2026

2.2 Modification du tableau des emplois

2.3 Validation du renouvellement du dispositif de recrutement des contrats d'apprentissage

Rapporteur : M. Michel BREUILH

3- Affaires générales

3.1 Modification du règlement intérieur de Tulle agglomération (article 18 votes : ajout vote électronique)

Rapporteur : M. Michel BREUILH

PÔLE SERVICES A LA POPULATION

4- Transition énergétique

4.1 Approbation du dispositif Pacte Entreprise « Mon parcours économie d'énergie »

Rapporteur : M. Eric BELLOUIN

5- Habitat

5.1 Approbation de l'avenant n°1 de prolongation de l'OPAH-RU pour 1 année (Action cœur de ville et cœurs de bourgs)

5.2 Octroi d'une garantie d'emprunt à ENEAL pour la construction d'une résidence intergénérationnelle avenue Victor-Hugo à Tulle

Rapporteur : Mme Ana Maria FERREIRA

6- Petite enfance

6.1 Approbation de la Convention Territoriale Globale 2026-2030 avec la CAF

Rapporteur : Mme Fabienne LATOUR

7- SCoT - aménagement de l'espace

7.1 Autorisation de lancement de l'enquête publique après l'arrêt du SCoT

Rapporteur : Mme Yvette FOURNIER

PÔLE TECHNIQUE

8- Centre d'incendie et de secours à Seilhac

8.1 Construction du nouveau centre d'incendie et de secours à Seilhac : validation de la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la commune de Seilhac à Tulle agglomération

Rapporteur : M. Michel BREUILH

9- Eau potable

9.1 Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service 2024 du syndicat mixte des eaux des 2 vallées

Rapporteur : M. Henri JAMMOT

Questions diverses

- Mot du Président

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette séance, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous faire représenter par votre suppléant (communes ayant un seul conseiller communautaire) ou de donner procuration à un autre conseiller communautaire titulaire. Chaque conseiller communautaire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement



Le Président,

Michel BREUILH